

## Compte rendu du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) du 27 novembre 2015

### Une attaque sans précédent contre l'action sociale au Ministère !

La première séance du CDAS convoquée le 17 novembre 2015 a été boycottée par les organisations syndicales de la direction. Ce fait rare est justifié par une situation **tout à fait exceptionnelle et grave**. Le projet de finances 2016 fait état d'un budget d'action sociale en baisse de 28 millions d'euros et de la suppression de la subvention à l'association ALPAF.

Par ailleurs, sur ce budget seront appliqués la réserve de précaution et autres gels et sur-gels. Les crédits disponibles pour l'action sociale s'élèveront en définitive à un peu plus de 115 millions d'euros soit une perte pour les agents de **40 millions d'euros**.

**Cette situation est sans précédent. Elle découle directement des 50 milliards d'euros d'économie du pacte de responsabilité, de l'austérité à vie imposée aux services publics et au monde du travail.**

Les agents des ministères économiques et financiers subissent avec grande violence les suppressions massives d'emplois, plus de 30 000 en 10 ans et encore près de 2 600 en 2016. Ils souffrent des conditions de travail de plus en plus dégradées, du blocage du point d'indice et de leurs rémunérations depuis 2010. L'action sociale, acquis de la grande grève de 1989 aux Finances, est primordiale, pour les agents actifs et retraités et leurs familles, surtout dans le contexte actuel de paupérisation accrue de nombre d'agents et des difficultés croissantes de vie au travail.

Les ministres s'attaquent à l'action sociale et remettent en cause, de fait, les prestations destinées aux agents. Les ministres ont délibérément masqué la réalité des chiffres aux organisations syndicales se moquant du dialogue social le plus élémentaire.

Si la question du tous ensemble pour bloquer ces mesures catastrophiques est plus que jamais à l'ordre du jour, les élus CGT du CDAS des Hauts-de-Seine, à leur niveau, agissent pour défendre pied à pied l'action sociale dont les agents ont besoin. C'est ce qu'ils ont fait lors de cette séance du 27 novembre 2015 dont le point majeur à l'ordre du jour était la restauration.

#### Restauration

- **CFP de Sèvres**

La délégation de l'action sociale du 92 a procédé à une enquête sur les conditions de restauration. 39% des agents ont répondu. Ce taux modeste de réponse nécessite une grande prudence dans les conclusions à tirer. Si la qualité est médiocrement appréciée ainsi que l'obligation de commander 72 heures à l'avance, les sondés restent attachés à la possibilité de déjeuner sur place et évoquent entre autres, le changement de prestataire et de type de restauration en vue de l'améliorer. C'est sur cette demande des agents que la CGT est intervenue.

Nous avons relevé que curieusement, le taux de satisfaction des repas était bon à Montrouge (où une enquête similaire a été menée) alors qu'il s'agit... du même prestataire. Les agents de Sèvres et de Montrouge bénéficient-ils de la même chaîne de production ? Nous avons demandé des éclaircissements sur ce point. La direction évoque surtout le coût des charges globales, notamment de copropriété. Elle est favorable à la fermeture du restaurant et à une solution de restauration extérieure.

La CGT estime que le restaurant sur place est un acquis précieux et qu'il est possible de l'améliorer, ce qui aurait pour conséquence positive l'augmentation de la fréquentation. Nous avons proposé l'étude d'une liaison chaude de qualité. La direction a d'emblée rejeté cette proposition pour des raisons encore de coût.

Nous avons proposé également l'amélioration de la prestation repas, y compris par le changement de prestataire et la négociation des modalités de commande. En réponse, la direction a manifesté une nouvelle fois sa volonté de fermer le restaurant dans les mois à venir.

La CGT estime que les collègues de Sèvres doivent être saisis de cette question. Leurs demandes doivent être entendues.

- **CFP de Montrouge**

**La direction envisageait également la fermeture de la cantine de Montrouge.** 65% des agents ont répondu au questionnaire de la délégation : les agents de Montrouge sont globalement satisfaits de la restauration sur le site. Pourquoi fermer ?

La CGT a remis à la direction une pétition signée par la quasi-totalité des collègues (58 signatures) qui relèvent les contraintes de la solution alternative de restauration proposée : distance de 700m et perte de temps en conséquence, surcoût du repas, temps d'attente. Par ailleurs, la fréquentation est en sensible augmentation depuis la rentrée.

Face aux arguments exposés par la CGT et la volonté claire et nette exprimée par les collègues de Montrouge, **la direction renonce à sa décision de fermeture et place le restaurant sous observation de fréquentation pendant 6 mois.**

La mobilisation des collègues a permis de sauver la cantine de Montrouge. **Nous restons vigilants sur ce dossier dans les mois à venir.**

- **CFP de Saint-Cloud**

La CGT est intervenue sur les conditions de restauration au CFP de Saint-Cloud.

La direction a décidé d'une solution alternative au RIE des Bureaux de la Colline situé à 1 200 m du CFP. Rappelons que nous avons obtenu pour les collègues le bénéfice d'un quart d'heure cantine au titre de l'éloignement. La solution de la direction consiste en une convention passée avec une brasserie située à 300m, la "Villa Henri IV". Le repas est composé d'une entrée, d'un plat et d'un "café gourmand". La faible diversité des plats et notamment le "dessert" unique qui n'en est pas un ont interpellé les agents.

Des collègues ont signé une pétition demandant à pouvoir continuer à se restaurer au RIE qui offre une vraie diversité et qualité de repas. Alors qu'une seule possibilité de restauration est habituellement offerte aux agents, la CGT a demandé à la direction le maintien de la restauration au RIE avec le bénéfice réaffirmé du quart d'heure cantine.

**La Direction a décidé qu'à titre exceptionnel, la possibilité de restauration au RIE avec le quart d'heure cantine était maintenue. Les agents du CFP de Saint-Cloud pourront donc choisir l'une ou l'autre solution de restauration. La CGT se félicite de cette décision conforme à la demande des agents.**

- **CFP d'ISSY.**

La fermeture du restaurant de la Société ORANGE a amené l'administration à rechercher une solution de restauration. C'est le restaurant de la mairie, situé à 500m du CFP qui accueillera à partir du 1/01/2016 les collègues.

- **Direction Vanves**

C'est le RIE "LE RENAN" à Issy qui accueille les agents du site.

- **CFP Neuilly**

Suite à la fermeture du restaurant d'Alstom, les collègues du site déjeuneront au RIE de l'Ile-de-la-Jatte situé à 450 m du CFP.

- **CFP de Nanterre-Tivoli**

Malgré le départ d'entreprises fréquentant le RIE "la Rotonde", pouvant avoir des conséquences sur le prix des repas, la convention reste maintenue.

## Arbre de Noël

La direction a publié un mail à destination des agents annonçant l'annulation de l'organisation de l'arbre de Noël du 2 décembre 2015, sur préconisation du secrétariat général à Bercy (suite aux attentats). Les agents qui le souhaitaient pouvaient toutefois s'y rendre, sous leur propre responsabilité. En séance le président du CDAS précisait que dans ces conditions l'autorisation d'absence n'avait plus à être accordée. Les organisations syndicales ont estimé qu'il était malvenu de faire porter aux collègues la responsabilité individuelle de leur participation. La CGT a proposé un vœu demandant le maintien de l'arbre de Noël et de l'autorisation d'absence, vœu qui a été voté à l'unanimité des élus des organisations syndicales.

La direction a maintenu l'annulation de l'organisation par la délégation. **Cependant, l'autorisation d'absence est confirmée pour les collègues s'y rendant individuellement.** Les goûters ont été remis aux agents par les navettes de courrier.

## Points divers

- Le CDAS a décidé l'organisation d'un repas « Guinguette » dansant aux bords de Marne pour nos collègues retraités.
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les demandes d'aide et de prêt à l'ALPAF seront dématérialisées.

[cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr)

**WWW.financespubliques@cgt.fr/92**